

# Cancer héréditaire et dépistage génétique après un diagnostic de cancer

## Liste de vérification pour la consultation préalable au dépistage

### Comprendre le cancer héréditaire

- Un cancer héréditaire survient lorsqu'une personne présente une modification génétique particulière (appelée variant ou mutation pathogène) qui accroît le risque d'apparition de certains cancers. La plupart des cancers ne sont pas héréditaires.
- Si un variant pathogène est découvert à la suite d'un dépistage génétique, d'autres membres de la famille proche et élargie sont susceptibles de présenter le même variant pathogène.

### Principaux points de discussion

- Un test de dépistage génétique est un test sanguin (ou salivaire) qui permet de vérifier **si le cancer de votre patient est héréditaire**.
- Le résultat du test de dépistage génétique peut mettre en évidence les **risques additionnels d'apparition d'un cancer primitif** chez votre patient.
- Le résultat du test de dépistage génétique peut **orienter le traitement** du cancer de votre patient.
- Le résultat du test de dépistage génétique peut avoir des répercussions sur le **risque de cancer chez les membres de la famille de votre patient**.
- Le résultat du test de dépistage génétique est **parfois incertain** (c.-à-d. qu'on ignore si le variant est véritablement la cause du cancer qui s'est développé chez votre patient).
- Les renseignements génétiques sont **protégés** par la *Loi sur la non-discrimination génétique* (LNDG juillet 2020).

Se soumettre à un dépistage génétique est un choix et connaître son risque de cancer héréditaire n'est pas le souhait de chacun. Si votre patient vous pose de nombreuses questions ou désire parler à un conseiller ou une conseillère en génétique avant de décider s'il veut passer ou non un test de dépistage, vous pouvez toujours l'adresser en génétique clinique. Vous devez lui expliquer qu'une demande de consultation en génétique clinique peut vouloir dire un temps d'attente plus long avant de recevoir le résultat du test.

### Chronologie

Le résultat du test de dépistage génétique est habituellement disponible \_\_\_\_\_ semaines après le prélèvement de l'échantillon de sang (ou de salive).



## Résultat du test de dépistage génétique



**Positif** : Variant (mutation) pathogène décelé. Ce résultat explique probablement pourquoi un cancer s'est développé chez votre patient. Cela signifie aussi qu'il pourrait présenter un risque accru d'avoir un ou plusieurs autres types de cancer.



**Négatif** : Aucun variant pathogène (mutation) décelé. Ce résultat n'exclut pas forcément une prédisposition héréditaire sous-jacente. Les recommandations médicales doivent être faites en tenant compte des antécédents personnels et familiaux de cancer.



**VUS** : Variant de signification clinique incertaine (VUS : *variant of uncertain significance*) décelé. Il n'est actuellement pas possible de classer le variant comme étant pathogène ou bénin. Un résultat indiquant un VUS pourrait, à l'avenir, être mieux compris ou reclassé. Les recommandations médicales doivent être faites en tenant compte des antécédents personnels.

## Demande de consultation en génétique clinique

**Veillez discuter du résultat du dépistage génétique avec le patient.** De plus, remettez-lui une copie de son résultat ainsi que le document pertinent (trois modèles distincts sont disponibles) :

- Vous devriez proposer au patient dont le résultat est \_\_\_\_\_ un rendez vous avec un conseiller ou une conseillère en génétique qui passera en revue les résultats avec lui et fera un suivi approprié après le test.
- Vous pouvez proposer au patient dont le résultat est \_\_\_\_\_ un rendez vous avec un conseiller ou une conseillère en génétique, si le patient lui-même ou un professionnel de la santé en font la demande.

---

Rendez-vous sur le site Web de l'Association canadienne des conseillers en génétique pour en apprendre davantage et accéder à d'autres ressources, dont une liste des cliniques de génétique canadiennes.

[www.cagc-accg.ca](http://www.cagc-accg.ca)

**Document élaboré par l'Association canadienne des conseillers en génétique.**

Le contenu de ce modèle de document à distribuer concerne les résultats des tests de génétique constitutionnelle (c.-à-d. portant sur la lignée germinale) et ne s'applique pas aux résultats des tests de génétique somatique (c.-à-d. portant sur le tissu tumoral).



Canadian Association of Genetic Counsellors  
Association Canadienne des Conseillers en Génétique

